



LA MOBILISATION CONTRE L'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS

Le coronavirus (ou Covid-19) est une maladie nouvelle qui se propage très rapidement à l'échelle planétaire. Pour une majorité de la population, elle ne représente a priori pas une menace directe puisqu'elle sera vécue avec des symptômes comparables à ceux d'une forte grippe, mais ce n'est pas le cas pour une part importante de la population qui est vulnérable à ses effets, en particulier les personnes âgées et les personnes souffrant de maladie chronique. Nous avons, chacune et chacun, une responsabilité de ne pas être vecteur de la maladie à l'égard de cette population et de la protéger.

La stratégie des autorités n'est pas d'en protéger chacun-e, mais de limiter et ralentir la propagation du virus, d'en protéger autant que possible les plus vulnérables et ainsi d'atténuer ses impacts. Le temps ainsi gagné permettra non seulement d'adapter le dispositif sanitaire, mais également à la population guérie de développer des anticorps et aux chercheurs et chercheuses de développer des traitements efficaces. (Source : Service cantonal de la santé publique, Etat de Neuchâtel, www.ne.ch/coronavirus)

En cas d'apparition de symptômes

La consigne est de rester chez soi et d'éviter d'aller dans les espaces publics. Si vous avez des difficultés respiratoires, de la toux ou de la fièvre, contactez immédiatement - par téléphone d'abord - votre médecin.

IMPORTANT : Signalez que vous présentez des symptômes et si vous êtes une personne avec des facteurs de risque !

Vous pouvez évaluer rapidement votre risque grâce à un questionnaire disponible en plusieurs langues sur www.coronacheck.ch

Mesures prises par les services publics

Dans ces circonstances exceptionnelles, les guichets des administrations cantonales et communales sont fermés. Vous pouvez toutefois les contacter par courriel ou téléphone, selon les heures d'ouverture.

Et le service de la cohésion multiculturelle (COSM) ?

Le guichet de La Chaux-de-Fonds ainsi que les permanences de Neuchâtel et Fleurier sont fermés pour une période indéterminée.

Certains cours et formations organisés par le service sont délivrés en ligne, d'autres sont en cours d'adaptation. Une information plus précise sera adressée au public ultérieurement.

Le COSM reste toutefois atteignable pour les consultations et pour toute question ou urgence par téléphone au 032 889 74 42 ou par courriel à cosm@ne.ch, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Suite à la page suivante

ÉDITORIAL DU COSM

La pandémie du nouveau coronavirus Covid-19 nous rappelle qu'une société unie et solidaire est une condition essentielle pour faire face à la grave crise sanitaire que nous traversons.

Pour rendre effective cette cohésion sociale, il faut 1) que les valeurs humaines soient une référence absolue et dépourvue de toute ambiguïté ; 2) créer les conditions pour que toutes et tous puissent avoir une place et un rôle actif à jouer au sein de la société ; 3) favoriser les interactions et le dialogue entre les différentes composantes d'une population de plus en plus plurielle. C'est la mission du COSM qui doit, par ses prestations, participer à la création du lien social, contribuer à lui donner sens, afin de permettre à toutes et à tous d'imaginer un destin commun.

POUR PLUS D'INFORMATION EN LIEN AVEC LE COVID-19

Vous trouverez toutes les informations utiles ainsi que des documents traduits en plusieurs langues sur les sites internet de :

- l'Office fédéral de la santé publique (www.ofsp-coronavirus.ch/telechargements/)
- le service cantonal de la santé publique (www.ne.ch/coronavirus)
- le service de la cohésion multiculturelle www.ne.ch/cosm (qui regroupe les documents traduits émanant de sources officielles)

Hotlines d'information

- Hotline de l'Office fédéral de la santé publique : 058 463 00 00
- Infoline du service cantonal de la santé publique : 032 889 11 00 ou coronavirus@ne.ch

Pour des questions spécifiques, veuillez-vous référer aux informations publiées par les différents services sur leurs pages internet respectives ou via les hotlines :

En lien avec les questions de séjour et de permis

Service des migrations : www.ne.ch/SMIG

- Hotline service des migrations : +41 32 889 63 10 (tous les matins 8h-12h + mercredi après-midi 13h30-17h) ou smig@ne.ch
- Hotline « Frontaliers » : +41 32 889 85 16 (lu-ve 8h-12h et 13h30-17h) ou smig.frontaliers@ne.ch

Suite à la page suivante

Par ailleurs, son réseau de traducteurs est à disposition (par téléphone ou courriel) de la population et de toute organisation pour toute demande de traduction (tarifs sur www.ne.ch/cosm).

MAINTENIR LE LIEN ET LES RÉFLEXIONS EN CETTE PÉRIODE DE CONFINEMENT

Étant donné la pandémie du virus Covid-19 et la grave crise sanitaire que nous traversons, la 25^e édition de la SACR n'a pu être maintenue. Nous avons dû aussi renoncer à l'exposition « Nous et les autres. Des préjugés au racisme », conçue par le Musée de l'Homme de Paris qui devait être présentée au Péristyle de l'Hôtel-de-Ville de Neuchâtel. Nous réfléchissons avec nos différents partenaires sur ce qu'il convient de décider en fonction de l'évolution sanitaire : soit un report de la SACR dans un format réduit, avec une ouverture programmée le jeudi 10 septembre 2020, à la Case à Chocs, soit une annulation, si la crise devait persister. Entre temps, nous ne renonçons pas à la réflexion, aux échanges et discussions sur les thématiques en lien avec l'égalité, l'équité, le racisme et les discriminations et nous vous invitons à y contribuer par des articles, des suggestions de lecture, etc. Nous les publierons sur nos différents supports.

Nous commençons cette semaine par un texte de Nadia Lutz, présidente du FTDTE, et un message d'Ivana d'Alessandro, cheffe des Cités interculturelles du Conseil de l'Europe, qui devait être lu à l'ouverture de la SACR, à la Case à Chocs, le 19 mars 2020.

Nous vous proposerons tout prochainement les contributions de Nicole Baur, cheffe de l'office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE) et de Brigitte Lembwadio, présidente de l'association « Je suis RD Congolaise » sur le projet qui sera mis en place en collaboration avec l'OPFE et le COSM, sur la place de la femme noire au XXI^e siècle, ainsi que d'autres collaborations à découvrir...

Le Service de la cohésion multiculturelle

LA 25^e ÉDITION DE LA SEMAINE NEUCHÂTELOISE D' ACTIONS CONTRE LE RACISME – NADIA LUTZ, PRÉSIDENTE DU FTDTE

Cohésion sociale, égale dignité, bien-être pour tous, ce sont les valeurs qui, depuis 30 ans, guident la politique d'intégration du canton de Neuchâtel et que la crise sanitaire actuelle rend plus que jamais indispensables. Ces valeurs sont aussi au cœur de la démarche du Forum Tous Différents Tous Égaux (FTDTE) qui coordonne, avec le COSM, la mise en œuvre de la Semaine neuchâteloise d'actions contre le racisme (SACR). Si cet événement a pour but la sensibilisation du public à la thématique du racisme, c'est aussi un laboratoire pour expérimenter les objectifs et la vision définis par la politique d'intégration du canton de Neuchâtel.

En effet, plus de 80 partenaires associatifs et institutionnels représentant les diverses composantes de la société neuchâteloise œuvrent ensemble pour la poursuite d'un même but : promouvoir les droits humains et lutter contre les discriminations.

Cette démarche nous permet de faire émerger les significations multiples que peuvent prendre les mots inscrits dans la *Loi sur l'intégration et la cohésion multiculturelle*, dans la réalité quotidienne des habitants du canton.

Lors de la SACR, les personnes issues de la migration participent pleinement à la vie sociale et culturelle neuchâteloise, avec le soutien du Comité du FTDTE et du COSM qui les accompagnent dans la mise en œuvre de leurs projets.

Une telle organisation facilite également les échanges entre les personnes ou institutions suisses et celles issues de la migration, permettant l'émergence de projets communs. À titre d'exemple, la Communauté africaine des montagnes neuchâteloises avait invité cette année la présidente de la Commission fédérale contre le racisme, Mme Martine Brunchwing-Graf et plusieurs directeurs de lycées pour proposer un état des lieux sur la prévention du racisme et des discriminations en milieu scolaire.

Les liens tissés dans le cadre de la SACR favorisent l'émergence de collaborations durables. Ainsi, tout au long de l'année 2020, un projet porté par le COSM, l'office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE) et par l'association « Je suis RD Congolaise », s'interrogera sur la place de la femme noire au XXI^e siècle.

Si la SACR n'a pas pu avoir lieu, comme prévu, au mois de mars, nous constatons que le mouvement qui s'est créé au sein de la société civile et des institutions, contribue à rendre effectifs les principes d'égalité et de non-discrimination au cœur de la politique d'intégration du canton.

Pour suivre l'actualité de la SACR ou du FTDTE, page Facebook Semaine neuchâteloise contre le racisme.

- Hotline « Visas » : +41 32 889 54 44 (tous les matins 8h-12h + mercredi après-midi 13h30-17h) smig.visas@ne.ch
- Hotline main-d'œuvre étrangère « OMOE » : +41 32 889 98 53 (tous les matins 8h-12h + mercredi après-midi 13h30-17h) ou omoe@ne.ch
- Hotline « Étudiants & dossiers direction juridique » : +41 32 889 63 40 (tous les matins 8h-12h + mercredi après-midi 13h30-17h) ou smig.djur@ne.ch

En lien avec la justice et les tribunaux

Pouvoir judiciaire :
www.ne.ch/autorites/PJNE

Fermeture des guichets. En cas de nécessité et/ou d'urgence, contacter le greffe pour prendre rendez-vous (remise et retrait de dossiers notamment pour les avocats)

En lien avec la naturalisation

Service de la justice :
www.ne.ch/JUST

En lien avec l'activité professionnelle

Service de l'emploi :
www.ne.ch/semp, rubrique COVID-19

Hotline employeur/indépendant :
+41 32 889 68 60,
CoronavirusEntreprises@ne.ch

En lien avec les impôts

Service des contributions :
www.ne.ch/SCCO

Permanence téléphonique selon les horaires habituels.

PERMANENCE JURIDIQUE DU CSP

La permanence juridique pour requérants d'asile du CSP de Neuchâtel est suspendue. Toutefois, les juristes du CSP restent disponibles pour toute question juridique :

Par courriel :

- Melanie.Muller-Rossel@ne.ch
- Aurelie.Planas@ne.ch

Par téléphone :

032 886 91 00 les jeudis après-midis
entre 14h et 17h.

KIT DE SURVIE POUR HOMMES SOUS PRESSION

Les restrictions associées à la crise du Coronavirus entraînent une augmentation de la violence domestique. C'est pourquoi les trois organisations faitières expertes sur le travail avec les garçons, les hommes et les pères en Allemagne (Bundesforum Männer), en Autriche (Dachverband Männerarbeit Österreich) et en Suisse (maenner.ch) ont publié un "Kit de survie pour hommes sous pression". Le document formule des recommandations en matière d'autogestion pour aider les hommes à traverser cette crise sans utiliser de la violence.

Le Kit est disponible en 22 langues sur le site www.maenner.ch/fr/corona/

Cette initiative de prévention contre la violence domestique a été lancée par maenner.ch dans le cadre du Programme national MenCare Suisse.

MESSAGE D'IVANA D'ALESSANDRO, CHEFFE DE L'UNITÉ DES CITÉS INTERCULTURELLES, CONSEIL DE L'EUROPE, ADRESSÉ À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA SACR

Cher-e-s ami-e-s, c'est un plaisir pour moi d'être « virtuellement » avec vous ce soir pour l'ouverture de la Semaine neuchâteloise contre le racisme, dans une salle de concerts emblématique qui est à la fois un lieu où la culture alternative et la diversité culturelle sont célébrées comme un avantage, et un exemple de partenariat réussi entre les autorités locales et la société civile qui en assure la gestion.

S'il y a lieu de féliciter le Canton de Neuchâtel pour sa décision de célébrer tous les ans la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale avec des activités interpellant et faisant participer le grand public, cette année c'est



Photo: Ivana d'Alessandro

d'autant plus un plaisir pour moi de me diriger à vous car vous fêtez la 25e édition de la Semaine neuchâteloise d'action contre le racisme, et que celle-ci pose un regard critique sur l'impact de la mobilisation « Tous différents, tous égaux », une campagne de la jeunesse contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance lancée il y a 25 ans par le Conseil de l'Europe.

Aujourd'hui nous dirions probablement plutôt « Tou-te-s différent-e-s, tou-te-s égaux-ales ». Voilà peut-être un premier résultat positif de ces 25 dernières années.

Mais dans un monde où la diversité est un fait, quelles sont les ingrédients clés pour en finir réellement avec le racisme et les discriminations ? Au programme des Cités Interculturelles nous aidons les autorités locales à mettre en place des politiques axées sur trois principes fondamentaux :

- L'égalité, non seulement par le droit mais aussi par un accès réel aux opportunités que des sociétés démocratiques ayant les droits humains comme fondement peuvent offrir.
- La diversité, comme un avantage pour la société dans son ensemble.
- Et l'interaction, comme outil pour briser les stéréotypes, pour renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté aux identités plurielles, pour soutenir la participation, le partage des pouvoirs, l'exercice d'une citoyenneté active, et l'émergence de compétences interculturelles.

Où en est le Canton de Neuchâtel par rapport à son engagement interculturel ? Cette question sera au cœur de vos débats et la force de cette édition de la Semaine Neuchâteloise est qu'elle donnera la parole aux citoyen-ne-s afin qu'elles-ils expriment leur ressenti par rapport aux politiques menées par les pouvoirs publics ces dernières années. Je suivrai par ailleurs avec beaucoup d'attention les résultats de cette « évaluation » à grande échelle qui – j'en suis sûre – seront très intéressants.

En ce qui nous concerne, en tant que responsable du programme des Cités interculturelles au Conseil de l'Europe, je peux affirmer en toute sérénité que Neuchâtel se distingue au sein du Réseau des 140 cités interculturelles en Europe et dans le monde.

Membre du Réseau des cités interculturelles depuis le tout début, ayant déjà participé à la phase pilote de notre programme, le Canton de Neuchâtel a toujours été une entité exemplaire dans le développement et la mise en œuvre d'une gouvernance interculturelle à tous les niveaux d'action.

Il en est ainsi car le Canton a une vision stratégique gagnante, qui dépasse les clivages politiques et qui met le bien-être des résidents au cœur de son action. La diversité ici est un fait, avec 150 nationalités et 40 langues différentes : pourquoi ne pas mettre cette richesse à profit ? Et c'est là toute la différence de l'approche des villes interculturelles : faire en sorte que la réalité d'un monde globalisé devienne un avantage pour tou-te-s, dans le respect des principes d'égalité et de dignité de la personne humaine.

Cette vision stratégique et politique est évaluée et ré-orientée de manière régulière, concerté avec tou-te-s les acteurs et actrices concerné-e-s, soutenue par des investissements financiers conséquents, et coordonnée dans sa mise en œuvre par le COSM, un service spécialisé et dédié à la cohésion entre les cultures.

Un autre atout du Canton de Neuchâtel, c'est que le cadre de ces actions, dans une perspective de droits humains, n'est pas seulement politique mais inscrit dans la loi. C'est un signe on ne peut plus clair, de la volonté des pouvoirs publics d'inscrire les politiques d'intégration et d'inclusion contre toutes discriminations parmi leurs priorités.

La créativité et l'innovation sont deux autres facteurs de succès des politiques d'inclusion du Canton de Neuchâtel. Ici je veux saluer – par exemple – la feuille de route pour une administration égalitaire et ouverte à la diversité, projet avant-gardiste au niveau suisse, qui a pour but non seulement de lutter contre les discriminations, mais également de valoriser la diversité de manière proactive, en favorisant la créativité, l'interaction, et le dynamisme. Cette feuille de route est le dernier exemple en date d'une longue liste de mesures en faveur - entre autre - des droits civiques et politiques des citoyen-ne-s d'origine étrangère.

Suite à la page suivante

MIDI CULTUREL AU CENTRE DÜRRENMATT NEUCHÂTEL (CDN)



Photo: Raneem Soufi et ses élèves

Les Midis culturels sont proposés aux participant-e-s des cours bilingues « J'y vis » du service de la cohésion multiculturelle. C'est dans ce cadre que des visites guidées bilingues sont organisées, préparées et mises en place conjointement par le COSM, ses enseignant-e-s et les institutions culturelles du canton qui y participent.

Une première visite était proposée le 29 janvier 2020 au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Une deuxième visite s'est tenue le 4 mars au Centre Dürrenmatt Neuchâtel (CDN). Jérémie Steiger, collaborateur scientifique du CDN et responsable de la médiation culturelle qui a aidé à la mise en place de cette visite, témoigne de sa rencontre avec les enseignants du COSM et du déroulement de la visite.

« Nous sommes assis.e.s à la cafétéria du Centre Dürrenmatt Neuchâtel (CDN). Dans quelques jours, Yohannes Zewde originaire d'Erythrée et Raneem Soufi de Tunisie, animeront une visite guidée bilingue au CDN. Pour l'heure, ils sont en formation. Les questions fusent : « Que signifie la justice pour Dürrenmatt ? », « Pourquoi n'a-t-il jamais vendu ses tableaux ? », « Comment les liens avec son père et la religion chrétienne ont-ils influencé son œuvre ? »

Quand Dürrenmatt convoque la mythologie – par exemple pour illustrer la solitude du prisonnier avec le Minotaure, la rébellion avec Prométhée



Photo: Yohannes Zewde et ses élèves

ou encore le poids des responsabilités avec Atlas – c'est tout un arrière-plan culturel qui entre en résonance avec ceux de Yohannes Zewde et Raneem Soufi. Puis, plus tard, avec ceux de leurs élèves, dans un enrichissement mutuel. Entendre les murs du CDN résonner en tigrinya et en arabe est le meilleur héritage possible pour ce grand défenseur de l'ouverture d'esprit.

Depuis l'ancienne maison de l'écrivain et peintre, les Alpes se dessinent de l'autre côté du lac. Sur sa terrasse, il avait installé un télescope pour voir au-delà des montagnes. Pour arpenter du regard les espaces infinis de l'univers.

Suite à la page suivante

La participation est un autre objectif clé : les politiques du Canton sont dessinées avec et pour les résident-e-s ; elles promeuvent le dialogue, la résolution de conflits potentiels, produisant un bel exemple de démocratie participative qui permet d'atteindre de très hauts niveaux de cohésion sociale et de vivre mieux ensemble dans la diversité. La Semaine neuchâteloise contre le racisme, et la campagne NeuchàToi sont deux exemples de très bonnes pratiques dans ce domaine, tout comme les efforts récemment menés pour une consultation massive afin de dynamiser la commission d'intégration et en diversifier sa composition.

Il y a d'autres politiques que je pourrais citer, mais c'est votre bilan à vous, Neuchâtelois-e-s, que j'ai envie d'écouter. Alors... qui veut prendre la parole ?

RAPPORT SUR LE RACISME EN SUISSE

La Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) mise en place par le Conseil de l'Europe en 1993 est une instance indépendante de monitoring dans le domaine des droits de l'homme, spécialisée dans les questions de lutte contre le racisme et la discrimination (au motif de la « race », de l'origine ethnique/ nationale, de la couleur, de la citoyenneté, de la religion, de la langue, de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre), la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance.

Elle vient de publier son rapport sur la Suisse qui est centré sur trois thèmes :

- Egalité effective et accès aux droits
- Discours de haine et violence motivée par la haine
- Intégration et inclusion

Dans son rapport, l'ECRI souligne les avancées de la Suisse et les points de préoccupation qui persistent. Elle émet aussi des recommandations. Elle appelle ainsi la Suisse à donner plus de moyens financiers et humains aux centres d'accueil des victimes du racisme, à mieux lutter contre la discrimination et à favoriser l'intégration.

Selon l'Index des politiques d'intégration des migrants, la Suisse occupe le 21^e rang sur 38. L'ECRI observe toutefois que Genève et Neuchâtel font partie du réseau des Cités interculturelles, le canton de Neuchâtel étant actuellement le mieux noté en matière d'intégration interculturelle dans l'Index des Cités interculturelles.

Les rapports sont disponibles en français, en anglais et en allemand sur : <https://www.coe.int/fr/web/european-commission-against-racism-and-intolerance/-/report-on-racism-in-switzerland-improve-support-for-victims-and-deal-more-effectively-with-discrimination-1>

LANCEMENT DU PROGRAMME «NOUVEAU NOUS » PAR LA COMMISSION FÉDÉRALE DES MIGRATIONS

A l'occasion de son 50^e anniversaire, la CFM lance le Programme « Nouveau Nous ». Il encourage des projets participatifs qui remettent en question les discours, les images, les histoires et les espaces du « Nous et les Autres » et qui développent des alternatives. Le nouveau Programme renforce ainsi la participation culturelle, la cohésion sociale et un sentiment d'appartenance polyphonique dans la société suisse de migration.

La Suisse est une société de migration. Près de la moitié de la population suisse est issue de la migration. Dans les villes, les agglomérations et les villages, la diversité se vit au quotidien, avec tous les défis et les opportunités qu'elle présente.

Cependant, dans la sphère publique, les discours, les images, les histoires et les espaces sont souvent façonnés par des modèles stéréotypés du « Nous et les Autres », ce qui peut conduire à la polarisation et l'exclusion. Une démocratie nécessite au contraire une culture publique polyphonique qui permet l'appartenance et la reconnaissance de l'ensemble de la population.

Dès le 1^{er} juin 2020, vous pouvez déposer vos projets sur : <https://www.ekm.admin.ch/ekm/fr/home/projekte/neues-wir.html>

LE CLAAP S'EXPRIME CONTRE LE RACISME

Dans le cadre de l'ouverture de la semaine neuchâteloise d'action contre le racisme qui devait avoir lieu à la Case à Chocs, le jeudi 19 mars 2020, les jeunes du Studio CLAAP avaient été sollicité-e-s pour la seconde année consécutive à écrire en slam et à venir rapper. Ils avaient répété pour l'événement durant plus de trois mois.

Vous pouvez accéder à une vidéo d'un de leurs titres « Discrimination » en ligne sur notre site : www.ne.ch/sacr

Par ailleurs, le CLAAP organise un concours de création vidéo dans le cadre de la SACR « Exprime-toi contre le racisme ». Toutes les infos pratiques et conditions de participation se trouvent sur www.claap.ch. Vous pouvez soumettre votre projet jusqu'au 16 avril 2020 par mail : claap@ne.ch ou par WhatsApp au 076 510 19 20.

Parfois, au contraire, il se penchait sur la vie locale, par exemple lorsqu'il braquait la lentille grossissante sur le stade de la Maladière afin d'y suivre les matchs de Neuchâtel Xamax. Dürrenmatt était à la fois citoyen du monde et attaché à son coin de pays.

Par choix, ce Suisse alémanique est venu s'établir en Romandie. Ainsi, son quotidien s'est imprégné d'une autre langue, d'une autre culture. Au CDN, les deux enseignants interpellent leurs élèves avant tout par les images : ces tableaux que Dürrenmatt peignait en complément de l'écriture et dont chacun.e peut saisir le sens et l'émotion d'un regard. Ce sont des portes d'accès, toujours ouvertes, à la vision qu'il portait sur notre « tour de Babel » universelle et les humain.e.s qui la peuplent.

LE JARDIN BOTANIQUE LANCE UN PROJET CITOYEN SUR LES PLANTES MÉDICINALES

Le Jardin botanique de Neuchâtel propose aux habitant-e-s de la région de confectionner ensemble un grand livre de recettes de plantes médicinales (= *réceptaire*). L'idée est de valoriser



des savoirs populaires issus des quatre coins de la planète. Ce projet permettra à chacun de témoigner, dans sa langue, sur une page de ce recueil destiné à valoriser les savoirs populaires ainsi que l'universalité des pratiques de soins. Une démarche citoyenne lancée en collaboration avec le service cantonal de la cohésion multiculturelle, le service communal de l'intégration et des infrastructures culturelles et l'association RECIF.

Comment participer ?

Pour participer à cette œuvre commune, rien de plus simple : il suffit de contacter le jardin botanique par courriel (jardin.botanique@unine.ch) en précisant le nom du projet « Réceptaire ». Une fois que votre témoignage sera prêt, vous serez invité-e à venir le retranscrire dans le grand livre.

SERVICE DES RECHERCHES DE LA CROIX-ROUGE SUISSE

Le coronavirus peut entraîner la rupture des contacts familiaux. De nombreuses frontières sont fermées et de nombreuses personnes sont en quarantaine ou à l'hôpital ou sont malheureusement décédées des suites du virus. Dans cette situation extraordinaire, le Service des recherches de la Croix-Rouge Suisse (CRS) est déterminé à faire en sorte que les familles soient informées de la situation de leurs proches, même au-delà des frontières. Plus d'information sur www.migesplus.ch